

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PAIEMENT

Les présentes conditions s'appliquent à toutes les prestations de service proposées par l'OMPI pour lesquelles un paiement est dû. En utilisant les prestations de service de l'OMPI, vous acceptez les conditions ci-dessous sans aucune modification et dans leur intégralité.

L'OMPI fournit des services visant la protection intellectuelle sur le plan mondial. Dans le cadre de ses services, des taxes ou des frais d'inscription peuvent être dus.

Les taxes ou frais d'inscription dus pour les services fournis par chacun des secteurs d'activités de l'OMPI sont payables dans la ou les devises définie(s) par les textes légaux en vigueur ainsi que sur les barèmes ou tableaux connexes consultables sur notre site <http://www.wipo.int/services/fr/>

Moyens de paiement

Les moyens de paiement autorisés sont les suivants : virement bancaire ou postal, compte courant ouvert auprès de l'OMPI et, sous réserve que le paiement en ligne soit disponible, carte de crédit.

Virement bancaire ou postal

Se référer aux modalités de paiements (coordonnées bancaires ou postales) relative au service demandé. Les frais bancaires ou postaux, les commissions liées au transfert et autres montants qui peuvent être portés en déduction d'un paiement effectué en faveur de l'OMPI sont à la charge de la partie qui s'acquitte du règlement. Le paiement devra pouvoir être identifiable et comporter le nom du donneur d'ordre ainsi qu'un motif de paiement pertinent.

Compte courant ouvert auprès de l'OMPI

Les paiements par débit sur [compte courant](#) ouvert auprès de l'OMPI sont acceptés moyennant l'indication du numéro de compte dans l'espace prévu à cet effet sur les formulaires officiels de l'OMPI, ou par notifications écrites ou en ligne avec l'utilisation des paramètres (nom d'utilisateur/mot de passe) établis et transmis au titulaire par l'OMPI. Le détenteur d'un compte courant ouvert auprès de l'OMPI doit s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles sur son compte lorsqu'il donne une autorisation de débit.

La taxe est réputée avoir été acquittée à condition que le compte courant dispose de fonds suffisants.

Paiement en ligne par carte de crédit

Seules les cartes de crédit suivantes sont acceptées : a) Visa; b) Mastercard; c) Eurocard; d) Diners ; e) Discover ; f) American express

Le paiement est réputé effectué à la réception par l'OMPI de l'autorisation de débiter. Si la transaction échoue pour une raison quelconque, le paiement est réputé ne pas avoir été effectué (cela vaut également lorsque le payeur n'est pas responsable de l'échec de la transaction). Si l'OMPI, suite à une contestation de la personne titulaire de la carte, est débité par la société émettrice de la carte de crédit du montant initialement payé, le paiement sera également réputé non effectué.

Remboursement

En cas d'annulation, de trop-payé, d'erreur ou de problème technique, un remboursement pourra être effectué uniquement en faveur de la personne ou de l'entité ayant procédé au paiement initial et selon la politique appliquée par l'OMPI.

Si la responsabilité de l'OMPI est engagée, les frais liés au remboursement seront à la charge de l'OMPI.

Si la responsabilité du client est engagée, les frais liés au remboursement seront à la charge du client.

Paiement sécurisé

Certaines informations essentielles doivent impérativement être communiquées pour permettre le paiement par carte de crédit. Ces informations ne seront enregistrées dans aucune base de données permanente de l'OMPI.

Le site de l'OMPI fait l'objet d'un système de sécurisation. Le procédé de cryptage SSL/TLS a été adopté et mis en œuvre.

Afin d'optimiser la sécurité et l'authentification du paiement électronique, l'OMPI applique les directives de la norme «PCI DSS 3.0».

Paiement effectué en ligne

L'OMPI fournit ses prestations via Internet. L'accès en ligne est en principe disponible 24h/24 et quotidiennement mais peut être affecté par des perturbations provisoires ou des interruptions lors de l'exécution du paiement d'une prestation fournie par l'OMPI, notamment en raison de dysfonctionnements techniques, de dérangements, de perturbations ou d'interruptions de réseaux de communication ou en raison d'une panne d'infrastructures IT ou d'autres parties de l'infrastructure nécessaire pour exécuter le paiement de la prestation. L'OMPI n'accorde donc aucune garantie pour la disponibilité permanente et l'absence d'erreurs pour les opérations proposées en ligne.

L'OMPI se réserve expressément le droit de modifier en tout temps les présentes conditions générales de paiement et d'appliquer lesdites modifications avec effet immédiat.